



**BUREAU COMMUNAUTAIRE**  
•••  
**SEANCE DU 17 SEPTEMBRE 2021**  
•••  
**COMPTE RENDU**



L'An deux mille vingt et un, le 17 septembre, les membres du Bureau communautaire, convoqués individuellement par lettre en date du 10 septembre 2021, se sont réunis dans la salle de leurs délibérations, afin de délibérer.

La séance est ouverte à 16h30, sous présidence de Monsieur Guy LEFRAND, Président.

**PRÉSENTS** : Monsieur ALORY Christophe, Madame AUGER Stéphanie, Monsieur BERNARD Franck, Monsieur BOREGGIO Sylvain, Madame COULONG Rosine, Monsieur DERRAR Mohamed, Monsieur DOSSANG Guy, Monsieur DOUARD Daniel, Monsieur ETTAZAOUI Driss, Monsieur HAMEL Raynald, Monsieur HUBERT Xavier, Monsieur LEFRAND Guy, Monsieur MABIRE Arnaud, Madame MARAGLIANO Francine, Monsieur NOGARÈDE Alain, Monsieur NORBLIN Raphael, Monsieur PIERES Patrick, Monsieur PRIEZ Rémi, Monsieur ROYOUX Claude, Madame TREMEL Emmanuelle

**ABSENTS NON REPRÉSENTÉS** : Monsieur GAVARD-GONGALLUD Nicolas, Monsieur GROIZELEAU Bruno.

**DELIBERATIONS DU BUREAU PRISES PAR DELEGATION DU CONSEIL**

Le **Bureau communautaire**, agissant en vertu de la délégation qui lui a été donnée par le Conseil Communautaire :

☞ **DÉCIDE** la vente par le Musée des Instruments à Vent sis à la Couture Boussey, de livres et produits à prix fixes, ainsi que de produits dérivés (*goodies*) aux prix ci-après :

Type de produit	Prix de vente	Quantité totale
Magnet	2,50 €	100
Carte postale	1 €	100
Sticker autocollant	0,50 €	100
Marque-page	0,50 €	100
CD <i>La Guerre des bassons n'aura pas lieu</i>	10 €	65

et **RÉSERVE** 20 magnets, 20 cartes postales, 20 stickers autocollants, 20 marque-pages et 10 CD pour le stock des dons.

☞ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention de servitude de passage, ou tout avenant à intervenir, à passer avec ENEDIS, dans le cadre du projet de raccordement d'un poste client IMMO sur la commune de GUICHAINVILLE dans la zone du Long Buisson (parcelle XA 131).

Compte rendu du Bureau communautaire du 17 septembre 2021